

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - édité en partenariat avec l'ACIP - 7 novembre 2022 - 1 € -

Nouvelle série. N° 4

Climat : chaud et cher

Le 6 novembre s'est ouverte à Charm el-Cheikh en Égypte la 27^e conférence des parties (COP 27) de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

La conférence se déroule dans ce pays controversé en raison de son attitude à l'égard des droits de l'homme car c'était au tour du continent africain d'organiser cette année ce rassemblement annuel et que l'Égypte a été le seul candidat pour le prendre en charge.

Cela dit, il est pertinent que ce sommet se tienne en Afrique qui est aujourd'hui le continent le plus vulnérable aux effets du changement climatique. D'après le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC), 100 millions d'Africains sont directement menacés par le réchauffement climatique à l'horizon 2030. Les États de ce continent espèrent ainsi être entendus, notamment par rapport à leurs demandes de dédommagement sur les préjudices que leur occasionne le dérèglement du climat.

Tous les pays du Sud devraient d'ailleurs leur emboîter le pas car tous considèrent qu'ils sont les plus frappés par les conséquences du réchauffement climatique alors même qu'ils en sont les moins res-

ponsables en raison même de leur retard de développement.

D'ailleurs, dès le début de la conférence, Munir Akram, ambassadeur auprès de l'ONU du Pakistan, pays soumis actuellement à des inondations historiques, et également porte-parole du G77 rassemblant les États les plus pauvres de la planète ainsi que la Chine a déclaré en ouverture des débats : « On jugera du succès ou de l'échec de la COP

27 sur un accord sur cette facilité de financement des pertes et dommages ».

Or, rien n'est moins sûr car les besoins se comptent en « milliards de milliards » comme l'a indiqué Michai Robertson au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) dont plusieurs sont menacés de disparaître sous l'effet de l'élévation du niveau de la mer et des submersions marines. Et l'expérience prouve que les pays riches

se font tirer l'oreille quand il s'agit de mettre la main au portefeuille : ainsi, la promesse faite par les pays du



Sommaire : Page 1 : Climat : chaud et cher. P. 2 : Industrie et réalisme. P. 3 : Bibi le retour. P. 4 : Bronchiolite et paracétamol - Le calendrier de l'Avent. - Comme une lettre à la poste. P. 5 : Impôts. P. 6 : La lettre de J.-P. Pelras. P. 7 : Lectures. P. 8 : Théâtre : « La Cabane aux merveilles ». Exposition : « Tintin, l'aventure immersive ».

■ **Israël** : Le Likoud de Benjamin Natanyahou est arrivé en tête des élections législatives du 1^{er} novembre (les quatrièmes en deux ans) avec 31 sièges sur 130. Avec ses alliés (deux partis d'extrême droite et deux partis religieux) il peut atteindre 65 sièges et revenir au pouvoir. Le parti Mahané Hamamlah'ti (Bleu et blanc) du ministre de la Défense sortant Benny Gantz en obtient 12. Le parti Yesh Atid (Il y a un futur), du Premier ministre sortant Yair Lapid a obtenu 24 sièges. Un nouveau président de la Knesset pourrait être élu avant le 15 novembre. Le taux de participation, de 71,3 % des 6 millions et demi d'électeurs inscrits, a été le plus élevé depuis 2015.

■ **Corées** : La Corée du Nord a envoyé plus de 12 missiles dans la mer, les 1^{er} et 2 novembre, près des eaux territoriales de la Corée du Sud qui a riposté par des tirs de semonce.

■ **Danemark** : Le bloc de gauche de la Première ministre sortante sociale-démocrate Mette Frederiksen a obtenu 90 sièges, lors des législatives anticipées du 1er novembre, au Folketing qui en compte 179. Le Parti centriste des modérés obtient 16 sièges et compte participer au gouvernement. L'alliance droite et extrême droite n'en recueille que 73. Le taux de participation des 4,2 millions d'électeurs inscrits a été de 84,1 %.

■ **Ukraine** : La Russie a accepté de revenir dans l'accord céréalière le 2 novembre grâce à une médiation turque. Cependant cet accord doit être renégocié après le 15 novembre.

Les civils de la rive droite de Kherson sont évacués par les Russes. Le barrage hydroélectrique de Kakhova a été endommagé (par des bombardements ukrainiens, selon les Russes). La région est privée d'eau et d'électricité.

■ **Pakistan** : Alors qu'il haranguait, le 3 novembre, la foule dans la ville de Wazirabad, une des nombreuses étapes de sa « longue marche » pour réclamer des élections légis-

Nord de porter à 100 milliards de dollars par an, à partir de 2020, leur aide à leurs homologues du Sud n'est toujours pas tenue.

Il faut dire, sans que cela ne les dédouane complètement, que les États développés sont eux aussi, et de plus en plus, soumis aux aléas climatiques avec des conséquences jusqu'ici inconnues, du moins dans leurs proportions et leur fréquence : que l'on songe aux tornades qui viennent de toucher les États-Unis ainsi que les épisodes de sécheresse et les incendies de forêts qui ont ponctué l'actualité estivale en Europe. Dans les Alpes, l'année 2022 a représenté un record absolu en matière de fonte des glaciers avec une réduction d'épaisseur de 3 à 4 mètres.

Les Européens, plus que les Américains sans doute, en sont bien conscients même s'ils n'ont pas boudé leur plaisir de profiter des journées exceptionnellement ensoleillées du mois d'octobre écoulé. Pour autant, pour beaucoup d'entre eux, leur esprit est ailleurs avec la guerre en Ukraine et le risque, encore théorique, d'un engrenage nucléaire et celui, plus réel, d'une augmentation des prix de l'énergie alors que l'hiver va bien finir par s'installer.

Une fois de plus, entre en confrontation la fin du monde et la fin du mois, ce que fustige Antonio Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies, qui estime que la crise climatique est passée au second plan.

De fait, indépendamment des soucis et des priorités de chacun, force est de constater que les objectifs fixés par les Accords de Paris en 2015 ne sont pas tenus et ne

semblent pas pouvoir l'être dans un avenir proche, laissant augurer d'un réchauffement du climat de 2,4° d'ici la fin du siècle par rapport au début de l'ère industrielle contre les 2° voire les 1,5° auxquels les signataires de l'accord s'étaient engagés.

La prise de conscience des enjeux climatiques n'est finalement peut-être pas aussi grande qu'imaginé il y a encore peu mais il faudra manifestement d'autres méthodes que celles utilisées récemment par les « écoterroristes » dans nos campagnes et les « éconoclastes » dans nos musées pour convaincre une opinion publique moins rétive que déboussolée.

Fabrice de Chanceuil

Industrie et réalisme

Le 4 novembre à Pékin, accompagné d'une soixantaine de représentants de l'économie allemande, dont le patron de Volkswagen, le chancelier allemand a fait ce que les gouvernants allemands savent le mieux faire : du commerce. Au risque de se trouver en situation de dépendance comme on l'a vu avec le gaz russe et comme cela est visiblement le cas de l'industrie automobile allemande. La moitié du bénéfice de Volkswagen se fait en Chine, un marché de 25 millions d'automobiles en expansion constante.

Est-ce la « qualité allemande » qui fait la différence ? On a vu ce qu'elle valait à l'occasion de la crise des logiciels destinés à truquer les contrôles de pollution, installés notamment entre 2012 et 2015 sur les

Mercedes, mais pas seulement. Non, c'est l'obsession allemande de vendre, qui fait tant défaut aux ingénieurs français ou italiens...

Vu du côté de notre industrie automobile, cela irrite. Nos deux géants (Renault et PSA devenu l'italo-français Stellantis) se sont fait littéralement plumer dans de prétendues co-entreprises où les partenaires chinois étaient entièrement dépendants de considérations politiques, dépassant la stricte rationalité industrielle ou commerciale. Il n'y a que le flamboyant Carlos Ghosn qui avait réussi à faire prendre un tournant asiatique à son Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi...

Mais il a été flingué en plein vol par ses alliés japonais qui n'en pouvaient plus de sa démesure... Non, ce qui compte c'est le poids politico-économique global. La France ou l'Italie, avec leurs déficits budgétaires structurels, ne font pas le poids pour négocier avec la Chine. Les Allemands si, même si cela doit leur coûter de laisser les Chinois acheter une partie du port de Hambourg ou une usine de puces électroniques à Dortmund. Il faudrait avoir le poids d'une Europe unie. Mais celle-ci n'existe pas. L'Allemagne privilégie toujours sa propre industrie. C'est à un tel point que certains ont soupçonné que le généreux accueil de réfugiés syriens en 2013 par la chancelière Angela Merkel – sans consulter ses partenaires européens – avait aussi pour but de fournir à l'industrie allemande une main-d'œuvre capable de remplacer une population vieillissante et qui dédaigne les emplois manuels, tout comme les populations française et italienne du fait

des tares de leurs systèmes éducatifs...

Et voilà que l'Union européenne, sous l'influence des lobbies écologiques, a décrété, le 27 octobre, qu'en 2035 on ne pourrait plus construire et vendre en Europe que des véhicules à zéro émission (interdisant ceux fonctionnant au diesel, à l'essence mais aussi hybrides). Alors que les Chinois se sont assurés d'un quasi-monopole du lithium, le métal pour l'instant indispensable à la fabrication des batteries automobiles ! Alors que les règlements européens interdisent de limiter aux seules productions nationales les subventions considérables accordées aux acheteurs de véhicules électriques (parfois la moitié du prix) ? Alors que les constructeurs chinois s'engouffrent (on l'a vu au dernier salon de la Porte de Versailles) dans cette porte ouverte pour leur industrie automobile ? Alors que le constructeur américain Tesla a une longueur d'avance notamment en termes d'image, spécialement en Europe... Alors que ni les Allemands ni les autres pays européens ne savent comment produire l'électricité nécessaire pour leurs autres industries ou pour se chauffer, voire pour cuire du pain ? Au fou !

Miracle ? Thierry Breton, le commissaire européen français au marché intérieur, vient de déclarer que cela n'était pas tenable. Dans un entretien au quotidien *Les Échos* la semaine dernière, il a insisté sur une « clause de revoyure » prévue en 2026 pour réviser l'accord d'octobre 2022 sur l'automobile.

En attendant, c'est la pagaille. Le genre de pagaille que le gouvernement fran-

çais a créé chez EDF – son dernier patron Jean-Bernard Lévy l'a courageusement révélé lors de l'université d'été du Medef, au grand dam du président Macron – en lui donnant comme perspective de fermer des centrales nucléaires, avant de lui intimer l'ordre contraire ces derniers temps... Vous allez voir qu'après avoir ordonné aux constructeurs automobiles d'abandonner tout moteur thermique en catastrophe, on va leur demander d'y revenir bientôt, alors que l'outil aura été cassé et le personnel dispersé. Comme si tout cela n'était pas prévisible !

Frédéric Aimard

Bibi le retour

Cinquièmes élections en quatre ans, les Israéliens le 1^{er} novembre ont réinstauré Bibi Netanyahou après seulement une année d'éloignement du pouvoir. Premier ministre de 1996 à 1999 puis sans interruption de 2009 à 2021, il est à nouveau investi pour cinq ans.

L'année écoulée entre juin 2021 et juin 2022 apparaît donc comme une exception, presque une anomalie : Naftali Bennett qui exerça la fonction de Premier ministre pendant cette brève période évoluait à l'évidence à contre-emploi puisqu'il donnait à une coalition de centre-gauche la caution d'un petit parti sioniste religieux, « Yamina », doté de six sièges. Un puis deux députés du groupe lâchèrent ce camp, lui déniaient la majorité.

Ce sont les voix de ce parti – éliminé du scrutin – qui ont permis à la mouvance sioniste religieuse réunie de doubler son résultat passant

de 5 pour cent à plus de dix pour cent et de six sièges à quatorze, faisant basculer la majorité en faveur du camp Netanyahou.

Les précédentes élections s'étaient polarisées autour de la personne de Benjamin Netanyahou, ce qui avait suscité ces alliances contre nature. « L'expérience » du gouvernement présidé par Bennett fut une tentative honorable de sortir des catégories politiques traditionnelles. Elle se conclut par un échec. La polarisation revient aux fondamentaux tels que définis par le dirigeant du parti religieux séfarade « Shas », Aryeh Deri : entre ceux qui privilégient l'État d'Israël et ceux qui défendent l'État juif. On en revient à la loi qui a décrété en 2018 Israël comme étant « l'État-nation du peuple juif ».

Le bloc majoritaire réunit ainsi trois familles : des sionistes non religieux, le Likoud (32 sièges), des religieux non sionistes (Shas et Torah 18 sièges), et enfin des religieux sionistes (14 sièges).

À l'origine, le sionisme d'origine laïque fut en effet combattu par les religieux juifs orthodoxes. Ce n'est qu'en 1956 que naquit un parti « national religieux » avec une audience limitée. L'accélération de la « colonisation » des territoires palestiniens occupés en 1967 suscita des groupes religieux partisans du « Grand Israël » puis du suprématisme juif, idéologie née dans certains milieux orthodoxes américains avec notamment le rabbin Meir Kahane (assassiné à Manhattan en 1990). L'assassinat d'Yitzhak Rabin en 1995 avait donné un coup d'arrêt à cette forme d'extrémisme violent. L'arrivée au pouvoir

latives anticipées, l'ancien Premier ministre Imran Khan a reçu une balle dans le tibia lors d'une attaque où plusieurs membres de son entourage ont été tués.

■ **Haut-Karabagh :** L'oligarque russo-arménien Ruben Vardanian, 54 ans, a été nommé par le Arayik Haroutiounian, le 4 novembre, chef du gouvernement du Haut-Karabagh, l'enclave peuplée d'Arméniens depuis la plus haute Antiquité, attribuée par Staline à l'Azerbaïdjan qui n'a cessé de vouloir en chasser les Arméniens.

■ **Réseaux sociaux :** La moitié des 7 500 salariés de Twitter, récemment racheté par Elon Musk, seraient concernés par un licenciement annoncé par mail, a-t-on appris le 4 novembre.

■ **Climat :** La Cop27 réunit plus de 40 000 participants de 196 pays, du 16 au 18 novembre à Charm El-Cheikh en Égypte, pour discuter de l'avenir du climat.

de Netanyahou avait amené un certain apaisement.

La réapparition récente de la violence des « colons » en Cisjordanie a propulsé un ancien nostalgique du Kahanisme, Itamar Ben-Gvir, provocateur charismatique, résident au sein de la ville arabe d'Hébron, en 2021 seul élu de son parti, « Force Juive » créé en 2012. Cette fois, il a obtenu la moitié des sièges sur une liste commune avec le parti religieux sioniste dirigé par un chef nettement moins médiatisé, Bezael Smotrich, également résident juif orthodoxe de Cisjordanie. Netanyahou avait bien manœuvré pour obtenir cette alliance qui lui permettrait non seulement de l'emporter mais de garder la main, espère-t-il, sur l'extrémisation de cet électorat.

Dominique Decherf

■ **Politique :** L'eurodéputé Jordan Bardella, 27 ans, a été élu, lors du XVIII^e congrès du parti à la Maison de la Mutualité à Paris, à la tête du Rassemblement national par 84,84 % des quelque 36 000 adhérents ayant voté. Il prend donc la suite de Marine Le Pen qui se consacre à la présidence du groupe parlementaire RN à l'Assemblée nationale. Son challenger, Louis Aliot, est nommé premier vice-président. En revanche des figures telles que Steeve Briois ou Bruno Bilde ne figurent plus dans le Bureau exécutif et ont fait savoir leur frustration.

■ **Budget :** Le 3 novembre, le Premier ministre a mis en œuvre, pour la quatrième fois depuis le début de la session parlementaire, l'article 49-3 qui lui a permis de faire adopter son projet de Budget par l'Assemblée nationale, la motion de censure LFI ayant été largement repoussée.

■ **Parlement :** Pour avoir crié, le 3 novembre, : « Qu'il retourne en Afrique », à propos du bateau d'une ONG chargé de migrants africains en Méditerranée, dont son collègue LFI Carlos Martens Bilongo signalait le cas lors de questions au gouvernement, le député RN Grégoire de Fournas a été sanctionné par le Bureau de l'Assemblée nationale. Dans un premier temps, il avait été suspecté d'avoir visé directement son collègue en raison de ses origines africaines, voire de sa couleur de peau. Mais la sanction (15 jours d'exclusion de l'hémicycle avec amputation de son indemnité) ne fait référence qu'au fait que son cri a déclenché un tumulte (celui des députés de la Nupes).

■ **Nucléaire :** EDF et General Electric sont parvenus à un accord définitif, le 4 novembre, pour le rachat des turbines Arabelle et de l'activité de maintenance (hors États-Unis) qui étaient passées sous pavillon américain en 2014 avec l'ensemble d'Alstom énergie.

■ **Foot :** L'Olympique de Marseille a été éliminé de la

Bronchiolite et paracétamol

Au printemps 2020, les Français frappés par la pandémie apprenaient que leurs médicaments étaient, pour beaucoup, fabriqués en Inde et en Chine. Quelques mois plus tard, Emmanuel Macron exprimait sa volonté de « *relocaliser et recréer des forces de production sur nos territoires* ». À cet effet, un plan de 15 milliards d'euros fut annoncé. À l'automne 2022, la pénurie de paracétamol est telle que la délivrance de ce médicament banal est limitée à deux boîtes par personne en pharmacie !

Chaque année, la chute des températures annonce l'épidémie annuelle de bronchiolite qui frappe les enfants de moins de deux ans. En octobre 2021, Santé Publique France avait souligné le risque de saturation des services d'urgence. Pourtant, un an plus tard, sept mille soignants en pédiatrie adressaient au président de la République une lettre dénonçant la saturation des services pédiatriques. Le « *plan d'action immédiat* » lancé par le ministre de la Santé, qui a alloué 150 millions d'euros aux « services en tension », n'a pas amélioré la situation.

Manifestement, les mesures annoncées lors de la consultation nationale du printemps 2020 – le Ségur de la santé – n'ont pas produit les effets espérés et, par ailleurs, les objectifs de souveraineté pharmaceutique ne sont pas atteints. En ce domaine comme dans d'autres, la France s'installe dans un système de pénurie qui suscitent incompréhension et colère.

L'inertie face à des carences croissantes ne tient pas à la personnalité d'un ministre, ni même à la couleur politique d'un gouvernement. Elle tient au fait que les grands problèmes auxquels le pays est confronté sont devenus tellement complexes qu'ils exigent des solutions globales.

Par exemple, il ne faut pas se borner à fournir de l'argent aux hôpitaux pour quelques mois, mais réorganiser l'ensemble du système de santé publique. De même, le retour à la souveraineté pharmaceutique implique une nouvelle politique industrielle, de nouvelles règles dans le commerce international et un développement considérable de la recherche.

Or nul n'est en mesure d'entreprendre aujourd'hui cette transformation d'ensemble des politiques publiques.

Claudine Uzerche

Le calendrier de l'Avent

Cela va durer quatre semaines. Il va débuter le 1er pour s'achever le 24 décembre. Le temps de l'Avent comporte quatre dimanches avant Noël. Historiquement cette période avait pour but de tourner les prières et les cœurs vers le retour du Christ. Mais c'est aussi dans la tradition germanique, le temps qui permettait aux enfants d'attendre Noël.

C'est en fait une forme de calendrier qui est originaire de Finlande depuis le XIX^e siècle. C'est en 1908 que Gerhard Lang, un éditeur de livres médicaux à Munich conçoit cet objet composé de petits dessins colorés. En 1920, l'objet est

perfectionné et ajoute des petites portes et fenêtres qu'il faut ouvrir chaque jour. On dit toujours que cela apprend la patience aux enfants, d'autant que l'on va ajouter rapidement des chocolats à consommer jour après jour.

Dans les calendriers religieux on trouvera plus facilement des phrases de l'Évangile, parfois le nom d'auteurs célèbres. La plus grande latitude est laissée à la créativité, selon les pays et les époques. Toutes les grandes marques rivalisent d'ingéniosité pour proposer des calendriers de l'Avent spécialisés. C'est devenu un véritable business, notamment en France avec des productions de toute nature et à tous les prix. C'est un joli cadeau à offrir.

Philippe Buron Pilâtre

Comme une lettre à la poste ?

Les historiens datent l'origine de l'expression « *comme une lettre à la poste* » du XVIII^e siècle, lorsque la messagerie s'est beaucoup développée, devenant de plus en plus fiable. On la trouve chez Balzac et on ne sera pas surpris de la rencontrer telle quelle chez nos voisins britanniques : « *like a letter at the post office* ». La multiplication des boîtes aux lettres postales aux XIX^e et XX^e siècles a popularisé cette action à la fois rapide et efficace.

Telle était tout au moins la situation il y a encore quelques années. Le devenir d'un courrier confié à la Poste relève aujourd'hui de l'aléatoire. En général, on arrive en effet après la der-

nière et souvent unique levée, qui a lieu de plus en plus tôt. Quant à la distribution, elle est devenue d'une complexité qui ferait fuir l'usager s'il avait le choix d'un autre mode de livraison. Après avoir inventé trois sortes de vitesse d'acheminement (prioritaire, écologique et économique, avec des variantes pour l'international), la Poste française a étendu les délais en même temps qu'elle augmentait les tarifs. Du coup, elle a décidé de supprimer le timbre rouge l'an prochain tout en le remplaçant par une lettre rouge numérique encore plus chère...

Enfin, il y a la réception des lettres et colis — de plus en plus délivrés par des services différents. Bien que, sur son site, la Poste affirme que « les facteurs assurent, 6 jours sur 7 et en tout point du territoire, la distribution du courrier », chacun sait que les horaires sont extensibles jusqu'au milieu de l'après-midi, y compris en ville; le samedi est d'ailleurs souvent devenu un jour sans, avec rattrapage le lundi ou le mardi. De toute manière, quand on compare les dates d'envoi, on s'aperçoit que, indépendamment des multiples tarifications offertes aux entreprises et aux particuliers, la livraison court souvent sur une semaine, y compris pour la presse et les envois « prioritaires ».

Précis

Impôts

Les propriétaires n'ont pas fini de payer la suppression de la taxe d'habitation. Depuis la loi de finances pour 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs loca-

tives, qui sert notamment de base de calcul à la taxe foncière, n'est plus fixé chaque année en loi de finances initiale mais codifié à l'article 1518 bis du Code général des impôts. Le calcul de ce coefficient revient, très concrètement, à indexer les valeurs locatives sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié au mois de novembre par l'Insee. Suivant cette formule, la revalorisation légale devrait être de 6,8 % l'an prochain, soit le double de cette année (+ 3,4 %), qui constituait déjà un record depuis 1989.

Conformément à ce qu'il avait indiqué aux associations d'élus locaux soucieux de préserver leurs recettes fiscales, le Gouvernement n'a pas changé le dispositif dans le projet de budget 2023 présenté fin septembre en Conseil des ministres, et n'a pas davantage prévu de le modifier en cours de navette parlementaire. Ce, malgré l'adoption en commission des finances d'un amendement du député centriste Charles de Courson visant, à titre exceptionnel, à plafonner la hausse à 3,5 % (2,5 % en outre-mer) « afin de protéger les foyers contre l'inflation et une hausse de leur pression fiscale en 2023 ».

L'envolée de la taxe foncière votée par les collectivités territoriales (avec environ 36 milliards d'euros de recettes, cet impôt local représente la principale ressource du bloc communal) et supportée par les propriétaires immobiliers devrait donc se poursuivre, et avec d'autant plus de vigueur que les prochaines élections municipales n'auront lieu qu'en 2026. Entre 2021 et 2022, faisait récemment observer l'Union nationale

des propriétaires immobiliers (UNPI), la taxe foncière a déjà crû de 4,7 % en moyenne dans les 200 plus grandes villes de France (hausse liée pour une partie à l'inflation, et pour une autre partie à la hausse des taux décidée par les collectivités).

Cette flambée est l'une des conséquences indirectes — hélas prévisible! — de la suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale et, corrélativement, de l'amenuisement de l'autonomie fiscale des collectivités locales. Il était sûr que moins d'impôts prélevés sur les locataires aboutirait à plus d'impôts ponctionnés sur les propriétaires immobiliers.

Car, malgré l'obsolescence des valeurs locatives cadastrales sur lesquelles son paiement était assis, la taxe d'habitation — laquelle servait à financer des services publics concourant généralement à la qualité du logement occupé — donnait aux contribuables-résidents principaux la qualité d'électeur local, en conformité avec le principe du lien entre taxation et représentation.

Or, en reportant l'intégralité de la charge fiscale sur les propriétaires, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidents principaux et l'augmentation subséquente de la taxe foncière rompent ce lien, et cassent le ressort intime de la démocratie décentralisée en déconnectant la fixation de l'impôt de l'effort fiscal.

Le problème véritable posé tient, au fond, à ce grand écart entre ceux qui paient l'impôt (une fraction de résidents principaux et les résidents secondaires, qui souvent ne votent pas dans la commune affé-

Ligue des champions par les Anglais de Tottenham (2-1) le 1^{er} novembre.

■ **Lettres** : Le 3 novembre, le prix Goncourt a été attribué à Brigitte Giraud pour son roman « Vivre vite ». Le Renaudot a récompensé Simon Liberati pour « Performance ».

■ **Transports** : Des grèves dans les transports en commun ont lieu dans plusieurs villes de France (Paris, Dijon, Bordeaux, Aix-en-Provence) le 10 novembre, pour réclamer des augmentations de salaire. Partout les sociétés de transports peinent à recruter et leur service s'est nettement dégradé par rapport à la situation avant covid.

rente, et les propriétaires au titre de la taxe foncière, qui ne sont pas nécessairement électeurs) et ceux qui en décident (la majorité des résidents principaux, désormais dégrevée ou exonérée de taxe d'habitation, et les locataires, qui ne paient pas de taxe foncière).

Un autre danger menace les propriétaires immobiliers : la décorrélation du taux de la taxe d'habitation sur la résidence secondaire de celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties, réclamée aux parlementaires par un grand nombre de maires afin de leur permettre d'alourdir la fiscalité sur les résidents secondaires, réputés pourtant consommer moins de services publics locaux. Un éloignement trop prononcé de la population des contribuables de celle des électeurs témoigne d'une démocratie en mauvaise santé. Il serait périlleux de s'enfoncer encore un peu plus dans cette voie, en ciblant immodérément les propriétaires fonciers.

Victor Fouquet

Finale,ment, je suis un activiste, un écologiste, un zadiste !

par Jean-Paul Pelras *



Voilà, je viens de m'en apercevoir. C'est terrible mais je leur ressemble. Puisque j'ai, d'une certaine façon, adhéré à leurs convictions tout comme j'ai pu, par le passé, dupliquer certaines de leurs méthodes.

Je m'explique, en commençant par l'écologie. Pour avoir été agriculteur pendant de longues années, j'ai apporté ma modeste contribution à l'entretien du territoire, en luttant contre la déprise, en éloignant le ravageur, la mauvaise herbe, l'incendie, l'inondation, la maladie qui menace les cultures, en jugulant la friche qui ferme les chemins et le no man's land qui abrite décharges sauvages et menus ou gros larcins. Bien sûr je ne produisais pas de coquelicots, mais des fruits et des légumes, je ne semais pas de plantes invasives, je me contentais de celles qui servent à nous alimenter.

Ensuite, parce que je n'arrivais plus à vivre de mon métier, je suis devenu un activiste. Non pas en saccageant gratuitement l'outil ou le travail de mon voisin, mais en défendant notre profession contre vents et préfets. Comme les activistes, mais pour des raisons diamétralement opposées, j'ai échangé avec les gardes du Cardinal de service et les archers du Roy quelques projectiles respectifs, bloqué des routes, utilisé la pyrotechnie lorsque les marchandises en provenance d'Espagne ou du Ma-

ghreb venaient usurper nos marchés, vider nos champs et, dans le Midi, ruiner nos paysans.

Donc à bien y regarder, j'étais un zadiste. Puisque j'avais moi aussi une Zone à défendre : l'agriculture. Depuis, ce métier est presque devenu un gros mot, une profession systématiquement décriée qui symbolise la pollution, l'empoisonnement, le profit, l'esclavagisme, l'accaparement foncier, le vol de l'eau !

Pour procéder, nous nous retrouvions (si l'orthographe n'est pas correcte demander à Sandrine Rousseau) sur le marché quand les mercuriales dégringolaient. Et nous nous transportions là où d'autres acheminaient des marchandises importées. Avec méthode nous procédions alors à visage découvert, aucun de nous ne s'appelait Camille, nos parents n'étaient ni notables, ni hauts fonctionnaires, ni éminents avocats, nous ne construisions pas de cabanons, nous ne fumions pas n'importe quoi.

Nous n'avons jamais collé nos doigts au goudron ou balancé nos productions sur des tableaux, nous préfé-

rions déverser les invendus devant la permanence des élus ou sur le parvis des administrations, à notre façon... là encore sur le goudron !

Enfin, après la manif, chacun rentrait chez soi pour travailler. Travailler, voilà autre chose ! Autrement dit, se baisser pour planter, tailler, cultiver, récolter, passer des heures sur un tracteur, dans une serre, dans une étable, dans une grange, dans un verger, une vigne, un pré... Oui des heures, dans la lumière pulvérulente de juillet comme dans le froid de janvier, toute une vie parfois pour pouvoir investir, développer une activité, transmettre à ses enfants ce que nos parents et nos grands-parents nous avaient enseigné.

Travailler, un truc devenu surréaliste, pour quelques politicien(e)s qui réclament le droit à la paresse et certain(e)s éditorialistes qui vivent au royaume des enfants gâtés par un système contre lequel il faut, désormais, soi-disant lutter. Lutter contre ce qui fait la richesse d'un pays, lutter contre ceux qui nous nourrissent en les empêchant de

travailler, lutter contre ce qui nous permet de garder un semblant d'autonomie. Se tirer une balle dans le pied pour, demain, dépendre à 100 % des marchandises venues de Chine, d'Inde, des États unis, du Brésil, de Russie... Ces pays lointains où les activistes-écologistes-zadistes Français, qu'ils soient punks à chien ou simples militants engagés, devraient se rendre pour dresser leurs barricades, coloniser les terrains, construire des cabanes dans les arbres et expliquer aux agriculteurs comment ils doivent produire et arroser.

Oui, c'est là-bas qu'ils doivent aller scier les canalisations, piétiner les cultures, dénoncer la mondialisation avec Jadot, avec Rousseau, avec Biteau, Arthur Bertrand, Mélenchon et autres Caron ou Dufлот. Parce que c'est là-bas que nos concurrents se frottent les mains en regardant ce qu'une poignée d'idéalistes est en train d'infliger aux agriculteurs français. Là-bas où d'autres regardent tout ce que nous sommes en train de perdre et tout ce qu'ils ont à gagner sur le dos de la connerie et de l'impunité. ■

* Agriculteur et figure catalane de la résistance paysanne, Jean-Paul Pelras est devenu journaliste, rédacteur-en-chef de *L'Agri*, le journal des gens d'ici, édité à Toulouges (Pyrénées orientales) et participant à la revue *Front populaire* (celle de Michel Onfray), et encore écrivain...



Humour

Overdose d'écologie

Pauvre Tommy, mort d'une overdose. Affaire classée par la hiérarchie policière.

Mais le doute titille Hamish Macbeth, l'unique policier de Lochdubh : le défunt n'écrivait-il pas un livre dénonçant les gros benêts locaux de la drogue ? Et voilà Hamish lancé dans une enquête qui le mènera jusqu'à Amsterdam. Eh oui, pour une fois, le héros de M.C. Beaton quitte sa ferme des Highlands pour une opération d'infiltration cocasse !

Le retour en Écosse n'en sera que plus dur. L'éboueur Fergus promu « responsable environnement », avec uniforme vert pétant et camion ronflant, s'est transformé en tyran écologique. Pas étonnant que l'on retrouve son corps dans une benne à ordures. Tous les villageois sont suspectés du meurtre. Pour trouver le coupable, Macbeth devra faire un tri sélectif.

M.C. Beaton, *Eaux troubles*, 300 p., 14,90 € et « Ménage de printemps », 296 p., 14,90 €, Albin Michel.



Biographie romancée

Dans l'ombre de l'écrivain

Qui se souvient de June Mansfield ? Emmanuelle de Boysson retrace le parcours extraordinaire de cette femme qui a vécu plusieurs vies et suscité la polémique dans les années 1930.

À vingt ans, June est entraîneuse dans un dancing de Broadway. Elle y rencontre l'écrivain Henri Miller ; il quittera femme et enfants pour l'épouser. Devenue sa muse, elle apparaîtra dans plusieurs de ses livres.

Le couple entretiendra des relations amour/amitié avec la sulfureuse et talentueuse Anaïs Nin. À la fin de sa vie, il ne restera à June, repliée dans la ferme de son frère, que des malles remplies de souvenirs. Un roman qui entraîne avec rythme et passion dans le New York de la Prohibition et le Paris des Années Folles.

Emmanuelle de Boysson, *June*, Calmann-Lévy, 204 p., 17,50 €.



Essai

Quelle littérature pour la jeunesse ?

Alors que le 30 novembre 2022, le Salon du livre et de la presse jeunesse s'ouvre à Montreuil (Seine-Saint-Denis), l'éditeur Christian Bruel interroge le rôle idéologique et politique que remplit le livre destiné au jeune public.

Ce secteur éditorial, qui constitue aujourd'hui un marché extrêmement florissant, à rebours du monde de l'édition en général, n'a cessé d'évoluer en deux siècles même s'il reste encore traditionnel dans ses thèmes de prédilection comme la famille et dans sa façon de les aborder.

Cependant de nouvelles forces sont à l'œuvre qui devraient conduire à une création différente, plus proche des préoccupations sociales. Cet essai propose de nombreuses analyses d'albums et de romans.

Christian Bruel, *L'aventure politique du livre jeunesse*, éditions La fabrique, 384 p., 18 €.



Revue

Humains et animaux

En quelques années, la question animale s'est imposée dans le débat politique. La revue *Documentation photographique* fait le point sur les relations entre humains et animaux alors que la sixième extinction est annoncée comme imminente. Parmi les sujets abordés : les animaux à l'âge de l'anthropocène, les pollutions sonores et lumineuses, politique publique et place des animaux en ville, abattre un animal, les vétérinaires face à la souffrance et la mort...

Humains et animaux. Une géographie de relations, Documentation photographique, Cnrs éditions, n°1849, 9,90 €. En librairie.

Catherine PAUCHET

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Rédaction-administration
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip
Siret 418 382 149 00015
ISSN en cours.
marque déposée à l'Inpi.

LES DÉCHARGEURS

La Cabane aux Merveilles

Sur le sol de la scène, Justine Chasles est allongée, dans une robe de sequins rose dorés, les yeux fermés, parfois elle fredonne. Dans les enceintes, on entend des mots. *Bijou. Berceau. Manteau....* elle ouvre les yeux. J'ai bâti quatre murs.

Mademoiselle J chante, sa voix évoque celle de Barbara. Petit à petit, elle conte une histoire, l'histoire d'une petite Sœur qui ne sentait pas sa place dans le monde, qui s'est réfugiée dans un endroit tout serré, qui a commencé à écrire, à chanter, pour construire l'univers à sa main.

Justine Chasles chante, entre chaque chanson elle raconte, c'est le côté inclassable de son spectacle, mi-chanté mi-joué. Elle est accompagnée par Nicolas Porcher, homme orchestre qui assure la régie, le son, qui joue de la guitare et du looper.

Et ça marche. Ça marche bigrement bien. Elle m'a embarqué dès les premières mesures. Dans son univers à elle, tout plein de

sa mélancolie, une mélancolie douce, une mélancolie heureuse, une mélancolie constructive. L'allégorie d'une naissance, de sa vraie naissance au monde qui lui va, et c'est le plus important, de se construire un monde qui vous va, depuis les quatre murs qui la serrent jusqu'au moment où elle est prête, la cabane a joué son rôle, une fois qu'on les a quittées, les cabanes tombent en poussière.

Pendant ce voyage, elle se confie, donne les clés. Dans son univers, on peut être appartenue. Pas appartenir à, pas posséder.

Être appartenue. Les mots sont puissants. Elle croit aux mensonges ? Est-ce que nous n'avons pas tous un peu envie d'y croire ? Elle rappelle que toucher au regard d'un enfant, c'est l'acte le plus grave qui soit. On ne touche pas au regard d'un enfant.

Chacun de ses textes a construit une image, c'est la magie du spectacle vivant de permettre au spectateur de faire son travail, de recevoir des mots, des mots joués, des mots chantés, de laisser son cœur, son cerveau, ses tripes... absorber ces mots, les intégrer à son histoire, construire les images avec lesquelles il repart.

Chanter c'est guérir ? peut-être. Écouter, voir Justine Chasles, c'est en tout cas se laisser mettre un sacré baume à l'âme. Je suis sorti heureux, rassuré, on peut construire un univers, son univers, avec des mots, des mots qu'on écrit, des mots qu'on dit, des mots qu'on chante. On peut se retrouver dans l'univers des mots d'un(e) autre. On peut. Je suis sorti amoureux de l'univers de Justine Chasles. Un peu amoureux de mademoiselle J, aussi, ne le répétez pas, c'est dit avec le regard émerveillé d'un enfant.

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

La Cabane aux Merveilles se joue dans la petite salle des Déchargeurs. Une petite salle, voûtée, intimiste, dans laquelle on descend par un escalier un peu raide. Une petite salle qui va comme un gant à Justine Chasles. Une petite salle qui est un peu la Cabane aux Merveilles. Profitez-en, il reste quelques dates. Laissez-vous embarquer. Laissez-vous émerveiller.

Au Théâtre Les Déchargeurs jusqu'au 25/11/2022. Jeudi – vendredi : 19 h 30. Texte, chansons, jeu : Justine Chasles. Musique, arrangements : Nicolas Porcher. Mise en scène : Romane Le-Hyarc.

L'ATELIER DES LUMIÈRES

Tintin, l'aventure immersive

Nous sommes tous plus ou moins « Tintinophile ». À peu près tout le monde en effet a lu tous les albums ou presque tous (c'est peut-être même un des intérêts de l'interdiction faite par Hergé de continuer son œuvre après sa mort), et il faut être mauvais coucheur (ou carrément menteur) pour prétendre avoir échappé, au moins durant son enfance, aux albums, aux dessins animés et aux films qui ont popularisé dans le monde entier le toujours jeune reporter (vous savez, celui qui n'écrit jamais un article, mais sur lequel on a écrit des milliers de livres, parfois très savants). Aussi, lorsqu'on nous convie à une « aventure immersive » dans le monde de Tintin et de ses amis Milou, Haddock, Tournesol ou la Catastafiore, mais aussi de ses ennemis préférés Rastapopulos ou le docteur Müller ou encore Mitsuhirato, il n'y a pas grand-chose qui va vous empêcher de répondre oui...

Sauf le prix d'entrée peut-être ?

Il est vrai que 16 euros pour 35 minutes de projection de « diapositives » même animées, ça peut paraître exagéré. Mais on sait que les ayants droit d'Hergé ne font rien pour rien... Et puis il faut quand même reconnaître qu'il y a un sacré travail technique et artistique dans cette présentation multicolore et sonore. D'abord un petit scénario qui regroupe les décors et les personnages par grands thèmes (on commence par l'exploration sous-marine et

l'apothéose est la conquête de la Lune...), et puis une débauche de musique (des standards de la pop musicale des années 70-80 notamment, que, là encore, on vous met au défi de prétendre ne pas les connaître et ne pas en avoir été imbibés. Il y en a pour tous les goûts, surtout ceux des cinéphiles, du jazz aussi, un peu de classique). Dans l'obscurité, on se laisse gagner par l'ambiance, par la communion avec les autres spectateurs qui déambulent, le plus souvent en famille, d'un mur à l'autre (on ne peut pas vraiment s'asseoir) et surprendre par des trouvailles de mise en scène. On ne voit pas le temps passer.

Sans déflorer plus, disons que vous entrez dans un espace de 1 500 m² et très haut dont on apprend qu'il s'agit d'une ancienne fonderie de métal qui a existé ici en plein Paris dans cette rue Saint-Maur du XI^e arrondissement, autrefois un quartier populaire et travailleur, désormais un quartier bobo, jeune, très animé jusqu'à une heure avancée de la nuit avec de nombreux petits restaurants souvent très sympathiques (mais ça, c'est pour quand vous ressortiez de l'Atelier des lumières...) Et sur ces murs immenses défilent des images animées qui vous donnent l'illusion d'entrer dans un rêve tintinesque. Honnêtement, ça vaut le coup et ça donne très envie de se replonger dans les albums avec un regard renouvelé.

Frédéric Aimard

Au Palais des Lumières, 38 rue Saint-Maur 75011 Paris. Jusqu'au 20 novembre (il y aura probablement une prolongation vu l'immense succès). 16 euros l'entrée, tarif réduit à 14 euros. Durée du spectacle : 35 minutes. Il est nécessaire de réserver sa place horaire par Internet.

